



LA SAINTE AMPOULE

N° 251 – sept-octobre 2018 – prix de revient : 0,50 euro

Bulletin du Prieuré Notre-Dame de Fatima

3, rue Charles Barbelet – 51360 Prunay – tél. : 09 54 00 86 29



Le mot du Prieur

Un attentif regard sur toute l'histoire du monde nous permet d'observer, par la fidélité des uns et l'infidélité des autres, un grand remplacement perpétuel. Cela est évident dans l'ordre social. Alors que sur l'échelle sociale des individus, des familles descendent et tombent dans la déchéance, d'autres, sur cette même échelle, grandissent, se hissent et finissent par remplacer les premières.

Ce phénomène s'observe aussi dès le début de la Création, avec les anges. Tous, dès le premier instant de leur existence, furent appelés à rentrer au ciel, afin de jouir éternellement de la vision béatifique. Malheureusement, devant l'épreuve, au cri de Lucifer : *"Non serviam"* - *"Je ne servirai pas"* un tiers des anges vont se détourner de leur salut et être précipités en enfer pour l'éternité. *« Et il y eut un combat dans le ciel, Michel et ses anges combattaient contre le dragon; et le dragon et ses anges combattaient; mais ils ne purent vaincre, et leur place même ne se trouva plus dans le ciel. »* Apo. 12/7. Ces places, prévues pour les anges, le bon Dieu va les proposer à d'autres créatures, les hommes de bonne volonté.

Durant l'histoire de l'humanité, le peuple juif fut favorisé, choyé de Dieu ; de là son nom de peuple élu. Sa vocation était de recevoir le Messie promis à nos premiers parents, après la chute originelle, et ensuite d'apporter aux nations de toute la terre la Rédemption par Jésus-Christ. Malheureusement, sous l'influence d'une classe sacerdotale jalouse des succès apostoliques de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le peuple juif, par une soumission aveugle et courtisane, préférant obéir aux hommes plutôt qu'à Dieu, refusera, dans sa grande majorité, de suivre le Messie promis. Saint Paul, dans ses tournées apostoliques, aura beau s'adresser d'abord à eux, dans leurs synagogues, leur annonçant que Jésus-Christ est bien le Messie, rien n'y fait. Es-

suyant un large refus de la part de ses anciens coreligionnaires à la nuque raide, Saint Paul se tourne vers les Gentils. A Antioche de Pisidie, dans l'actuelle Turquie, *« les Juifs, voyant la foule, furent remplis de jalousie, et, en blasphémant, ils contredisaient ce que disait Paul. Pleins d'assurance, Paul et Barnabé dirent : " C'est à vous qu'il fallait que la parole de Dieu fût annoncée d'abord. Puisque vous la repoussez et que vous ne vous jugez pas dignes vous-mêmes de la vie éternelle, voici que nous nous tournons vers les Gentils. Car le Seigneur nous l'a ainsi ordonné : Je t'ai établi pour être la lumière des nations, afin que tu sois leur salut*



La chute des anges, par Gustave Doré

jusqu'aux extrémités de la terre. » (Acte des Apôtres : 13/47-49) L'histoire de l'Église nous donne les mêmes leçons. Le christianisme atteint au XIIIème et XIVème siècles son apogée dans nos pays d'Europe, que l'on appelle « la chrétienté ». Mais voilà que, par une permission divine, dont seule la Providence a le secret, de nombreux pays d'Europe passent au protestantisme au XVIème siècle au cri de révolte d'un certain Luther. Si de grandes et belles nations quittent comme un seul homme la Sainte Mère l'Église, c'est alors, à la même époque, au tour des pays d'Amérique centrale et du sud de recevoir la Foi et de rentrer en masse dans la seule arche du salut, l'Église Catholique.

Voilà les enseignements de l'histoire. Mais, si ces leçons se répètent depuis le début de l'histoire du monde, tant à l'échelon collectif, celui d'une nation ou d'une famille, qu'au niveau des individus, c'est bien que ces faits historiques, sont les conséquences d'une loi immuable.

Cette loi, il nous semble la voir à plusieurs endroits dans les Saintes Écritures. Saint Jean, dans son Apocalypse, nous donne cette sentence du divin Maître : *« Aussi, parce que tu es tiède et que tu n'es ni froid ni*

chaud, je vais te vomir de ma bouche. » Apoc. 3/16. L'évangéliste nous rapporte les pleurs de Notre-Seigneur sur Jérusalem, la ville infidèle : « En ce temps-là, Jésus approchait de Jérusalem et à la vue de la ville, il pleura sur elle en disant : 'Si, en ce jour, tu avais connu, toi aussi, ce qui était pour ta paix ! Mais maintenant cela demeure caché à tes yeux. Car vont venir sur toi des jours où tes ennemis t'environneront de tranchées, t'enfermeront et te serreront de toute part; ils te renverseront par terre, ainsi que tes enfants qui sont au milieu de toi, et ils ne laisseront pas en toi pierre sur pierre, parce que tu n'as pas connu le moment où tu as été visitée. » (St Luc 19/41-43)

Cette loi du grand remplacement, nous l'avons dit est immuable, elle est donc toujours à l'œuvre, même dans la tradition. Monsieur l'Abbé Delagneau va bien se charger de nous le montrer. Alors, méfiance ! Cette législation divine pourrait un jour frapper chacun de nous.

« Que celui qui est debout prenne garde de ne pas tomber » nous dit Saint Paul (1 Cor. 10/12).

Pour éviter ce grand malheur, demandons tous les jours la grâce de la fidélité. En ces temps d'aveuglement général, l'hérésie moderniste égarant la quasi-totalité du monde catholique, au moins de l'Église enseignante, nous avons reçu une grâce de choix : la grâce insigne de voir clair dans cette tempête en comprenant Mgr Lefebvre et son combat pour la Tradition de l'Église. Grâce immense, incommensurable, extraordinaire, grâce d'élection. Soyons-y fidèles par la prière, par l'humilité, « *C'est par grâce que je suis ce que je suis* » mais aussi par notre docilité parfaite aux enseignements, aux recommandations et avis dispensés par nos pasteurs quand ils nous prêchent l'immuable vérité catholique, tant dans l'ordre dogmatique que moral.

Votre très dévoué

Abbé Nicolas Jaquemet +

Le mot d'un Prieur



Mes bien chers frères,

Il y a 30 ans, eut lieu cet événement historique des sacres, mais aussi la naissance des sociétés Ecclesia Dei.

Avec ce recul, il nous est utile de faire quelques considérations, et cela m'est d'autant plus facile qu'avec les retraites, j'ai une petite vision de l'évolution des choses à travers la France.

Je m'attarderai sur deux aspects complémentaires :

Tout d'abord, il est manifeste que l'esprit du monde — et par suite, l'esprit du Concile — pénètre peu à peu chez nous, aussi bien dans sa doctrine libérale que dans son laxisme moral.

Les faits sont là !

Ce n'est pas rare de voir nos jeunes, et parfois nos familles, se tourner vers les mouvements Ecclesia Dei, pour un avantage humain.

Bien sûr, on met en avant la nécessaire obéissance à l'autorité comme si c'est elle qui faisait la vérité ! mais au fond, il faut le reconnaître, cette nouvelle théologie est plus facile, elle ne nous met plus en opposition avec l'esprit du monde puisqu'elle en est inspirée !

Peu à peu s'installe dans les esprits un relativisme doctrinal et moral. « *Il ne faut pas exagérer...* », « *il ne faut pas être intégriste...* », « *soyons charitables...* » Dès lors, on va taire certaines vérités, puis les réduire à une opinion. C'est bien sûr la question du salut, par et dans les autres religions, et puis l'exigence des commandements.

On va assister à un mariage civil de catholiques, qui ne sera pas suivi du sacrement ; on garde des amitiés avec des tradis divorcés qui vivent en concubinage ; on encourage des nullités de mariage dans les diocèses ; on reçoit des enfants qui vivent en concubinage, au même

titre que ceux qui sont mariés religieusement ; on se tait devant une enfant qui avorte car c'est un accident ou une infamie pour la famille ; on encourage les soirées mondaines de nos enfants ; on ne dénonce plus les erreurs graves diffusées par les autorités religieuses ; on se tait devant les graves dangers des mouvements Ecclesia Dei ; on laisse faire le laxisme des tenues vestimentaires...

Beaucoup oublie la question de la « coopération au mal » qui peut résider, bien sûr, dans la participation à une chose mauvaise, mais aussi dans une non intervention des autorités pour dissuader du mal.

Le problème du concile Vatican II a été le refus de condamner les erreurs de notre temps, et d'entrouvrir des portes pour assimiler l'esprit du monde, animé par l'esprit des Lumières. Le pape Benoît XVI dira : « *Gaudium et spes est la clé de compréhension du Concile* » ; il avait précisé avant : « *Ce document représente une tentative de réconciliation officielle de l'Église avec le monde tel qu'il était devenu depuis 1789* ».

Comme le disait Mgr Lefebvre : « *Ce n'est pas là la voix de Notre-Seigneur, du bon Pasteur !* »

Il y a 30 ans, 40 ans, les bons Catholiques voyaient le problème du Concile avec ses conséquences, grâce aux conférences de Mgr Lefebvre et aux études qui étaient publiées.

Qu'est-ce qui a affaibli notre combat pour le règne de Notre-Seigneur ?

C'est sans contredit le mouvement « Ecclesia Dei ». Certains prêtres et parents n'ont peut-être pas suffisamment pris au sérieux cette parole de Mgr Lefebvre : « *Le but de ce mouvement, c'est la récupération des traditionalistes, pour les soumettre au Concile* ».

Il s'agissait bien de cela dans l'esprit de Rome, puisque c'est le même acte qui condamne Mgr Lefebvre et ceux qui lui sont fidèles, et qui donne naissance aux communautés Ecclesia Dei. Leur acte de naissance, c'est

d'accepter le motif de condamnation de Mgr Lefebvre : « *la tradition vivante* », c'est-à-dire l'évolution de la doctrine en s'inspirant de l'esprit du monde.

Il faut accepter que les réformes et l'esprit nouveau qui souffle depuis Vatican II sont dans la continuité de ce qui s'est toujours fait, ce n'est pas une rupture. Le pape Benoît XVI trouvera l'expression adéquate : « *L'herméneutique de la continuité* » 22/12/2005. Les «*Ecclesia Dei* » s'empresseront d'adhérer à cette vue : « *Vatican II et ses réformes n'est pas une rupture avec la Tradition, ni un commencement nouveau, mais une réforme dans la continuité.* » Dans : « Tu es Petrus », janvier 2007. (Revue du district de France de la Fraternité Saint Pierre)

Les conséquences pratiques sont nombreuses et graves : bien sûr, la nouvelle messe est légitime et donc bonne, elle ne fait plus perdre la foi catholique. Le pape Benoît XVI va trouver l'expression — pour montrer que c'est le même rite, la même doctrine — « rite ordinaire et extraordinaire ».

L'œcuménisme actuel est bon, ainsi qu'Assise, puisque c'est le pape qui l'organise. Jean-Paul II est saint puisque le pape l'a canonisé, et donc tout son enseignement est une référence, ses exemples sont dignes d'imitation...

Rome n'a pas changé, et elle essaie de nous faire rentrer dans cette nouvelle théologie qui a fait perdre la foi catholique à des millions de catholiques. Le but des discussions théologiques, du côté de Rome, fut de nous ramener à la doctrine de « l'herméneutique de la continuité ». Les « largesses » actuelles de Rome envers la Fraternité ont le même but. Le cardinal Muller ne s'en cache pas dans sa lettre aux évêques : « *Comme vous le savez, différents types de rencontres et d'initiatives sont en cours depuis longtemps, pour ramener la Fraternité Saint-Pie X dans la pleine communion.* » 4 avril 2017

Le 6 juin 2017, ce même cardinal nous demande ce qui est acquis pour les mouvements *Ecclesia Dei* :

- l'adhésion à la profession de foi de 1989,
- l'acceptation des enseignements du concile Vatican II et de ceux qui lui sont postérieurs,
- la reconnaissance de la validité et de la légitimité des nouveaux rites de la messe et des sacrements.

Eh bien non ! Nous ne pouvons pas accepter ces principes qui détruisent l'Église, et nous sommes tenus de dénoncer ce qui met en péril le salut des âmes. Il ne s'agit pas de nous durcir, mais de demeurer fermes et

fidèles, pour le bien de l'Église et le salut de nos âmes.

Et pour cela, nous devons continuer d'étudier, d'être apôtre pour éclairer les âmes de bonne volonté et de prier, de faire pénitence pour obtenir la grâce que le voile qui couvre les yeux des autorités tombe. Réalisons qu'une jeunesse qui n'est pas bien formée est en danger de relativisme et donc de se laisser envahir par l'esprit du monde.

Heureusement, grâce à Dieu, il y a de bonnes familles qui veillent et qui portent de bons fruits. Mais on aimerait que ce soit général.

* À côté de cette mise en garde sérieuse, il y a un deuxième aspect consolant que je constate, qui a tendance à se développer et qui nous donne beaucoup d'espoir.

Le Saint-Esprit suscite une vague de conversions chez les jeunes — nous en voyons à chaque retraite — qui apportent un sang nouveau à notre combat.

Découvrant la richesse spirituelle qu'on leur avait cachée et les mensonges révolutionnaires, ils s'engagent dans la vie chrétienne et le combat pour le règne de Notre-Seigneur avec conviction.

Et pour cela, ils se forment à travers les auteurs qui ont dénoncé le libéralisme actuel :

Mgr Delassus : « La Conjuration antichrétienne » ; Dom Sarda : « Le Libéralisme est un péché » ; Jean Ousset : « Pour qu'Il règne » ; Mgr Lefebvre : « Ils l'ont découronné », « Une Vie » ; Abbé Gaudron : « Catéchisme catholique de la crise dans l'Église » ; et aussi les études sur le Concile, les dérives actuelles...

Ces jeunes sont apôtres autour d'eux, car le propre de la lumière, c'est de chercher à éclairer, à chasser les ténèbres.

Ces jeunes s'appuient sur la prière, car ils ont compris que c'est un combat surnaturel et que c'est Dieu qui convertit. C'est pourquoi ils suivent les retraites de saint Ignace.

Gardons donc confiance, mais ne relâchons pas nos efforts, la crise de l'Église est loin d'être terminée !

Écartons-nous cependant de ceux qui nous critiquent, ils se trompent de cible. Ce n'est pas en affaiblissant la Fraternité que l'on va triompher des erreurs actuelles.

Continuons de nous confier à Notre-Dame de Fatima et de nous unir au saint Sacrifice de la messe.

Monsieur l'Abbé Delagneau +
Prieur de Notre-Dame du Pointet

Un peu d'histoire

LA RÉSISTANCE FILIALE DE SAINT BRUNO DE SEGNI AU PAPE PASCAL II

Nous sommes à une époque de conflits politiques et de profonde crise spirituelle et morale. Dans son œuvre De Simoniacis, Bruno nous offre un tableau dramatique de l'Église défigurée de son temps. Déjà depuis l'époque du pape Léon IX (1049-1054) « *Mundus totus in*

maligno positus erat : il n'y avait plus de sainteté ; il y avait moins de justice et la vérité était ensevelie. L'iniquité régnait, l'avarice dominait ; Simon le Magicien possédait l'Église, les évêques et les prêtres s'adonnaient à la volupté et à la fornication. Les prêtres n'avaient pas honte de prendre femme, de célébrer ouvertement leurs noces et de contracter des mariages infâmes. (...) Telle était l'Église, tels étaient les évêques et les

prêtres, tels furent certains des Pontifes Romains » (S. Leonis papæ Vita in Patrologia Latina (PL), vol. 165, col. 110).

Au cœur de la crise, outre le problème de la simonie et du concubinage des prêtres, il y avait la question des investitures des évêques. Le Dictatus Papæ par lequel, en 1075, saint Grégoire VII avait réaffirmé les droits de l'Église face aux prétentions impériales, constitua la magna charta dont se réclamèrent Victor III et Urbain II, mais Pascal II abandonna la position intransigeante de ses prédécesseurs et chercha par tous les moyens un accord avec le futur empereur Henri V. Début février 1111, à Sutri, il demanda au souverain allemand de renoncer au droit à l'investiture, lui offrant en échange la renonciation de l'Église à tout droit et bien temporel.

Les négociations s'envolèrent en fumée, et, cédant aux intimidations du roi, Pascal II accepta un humiliant compromis, signé à Ponte Mammolo le 12 avril 1111. Le pape concédait à Henri V le privilège de l'investiture des évêques, avant la consécration pontificale, avec l'anneau et la crosse qui symbolisaient le pouvoir aussi bien temporel que spirituel, promettant au souverain de ne jamais l'excommunier. Pascal couronna donc Henri V empereur à Saint-Pierre.

Cette concession suscita une levée de protestations dans la chrétienté parce qu'elle renversait la position de Grégoire VII. L'abbé du Mont-Cassin, selon le Chronicon Cassinense (PL, vol. 173, col. 868 C-D), protesta avec force contre ce qu'il définissait comme étant non un privilegium, mais un pravilegium, et il impulsa un mouvement de résistance à la défaillance papale. Dans une lettre adressée à Pietro, évêque de Porto, il définit le traité de Ponte Mammolo comme une « hérésie », rappelant les décisions de nombreux conciles :

« *Qui défend l'hérésie – écrit-il – est hérétique. Personne ne peut dire qu'il ne s'agit pas là d'une hérésie* » (Lettre Audivimus quod, in PL, vol. 165, col. 1139 B).

S'adressant ensuite directement au pape, Bruno affirma : « *Mes ennemis te disent que je ne t'aime pas et que je parle contre toi, mais ils mentent. Je t'aime en effet, comme je dois aimer un Père et un Seigneur. Toi vivant, je ne veux avoir d'autre pontife, comme je te l'ai promis ainsi que beaucoup d'autres. J'écoute cependant notre Sauveur qui me dit : "Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi"* ». « (...) *Je dois donc t'aimer, mais je dois aimer plus encore Celui qui nous a faits, toi et moi* » (Mt. 10- 37). *Sur le même ton de filiale franchise, Bruno invitait le pape à condamner l'hérésie, parce que « quiconque défend l'hérésie est hérétique* » (Lettre Inimici mei, in PL, vol. 163, col. 463 A-D).

Pascal II n'accepta pas cette voix de désaccord et

le destitua de ses fonctions d'abbé du Mont-Cassin. L'exemple de saint Bruno poussa cependant de nombreux autres prélats à demander au pape de révoquer le pravilegium. Quelques années plus tard, dans un Concile réuni au Latran en mars 1116, Pascal II leva l'accord de Ponte Mammolo. Le même Synode du Latran condamna la concession paupériste de l'Église de l'accord de Sutri. Le concordat de Worms de 1122, passé entre Henri V et le pape Calixte II (1119-1124), clôtura – au moins momentanément – la lutte pour les investitures. Bruno mourut le 18 juillet 1123. Il fut enseveli dans la cathédrale de Segni et, par son intercession s'opèrent immédiatement de nombreux miracles. En 1181, ou, plus probablement, en 1183, le pape Lucio III l'accueillit au nombre des saints.

Certains objecteront que Pascal II (comme plus tard Jean XXII sur le thème de la vision béatifique) ne tomba jamais dans une hérésie formelle. Ce n'est cependant pas là le nœud du problème. Au Moyen Âge le terme d'hérésie était employé au sens large, tandis que surtout à partir du Concile de Trente, le langage théologique s'est affiné, et se sont introduites des distinctions théologiques précises entre propositions hérétiques, proches de l'hérésie, erronées, scandaleuses, etc... Il n'est pas ici dans notre propos de définir la nature des censures théologiques à appliquer aux erreurs de Pascal II et de Jean XXII, mais bien de déterminer s'il était licite de résister à ces erreurs. Certes de telles erreurs ne furent pas prononcées ex cathedra, mais la théologie et l'histoire nous enseignent que si une déclaration du Souverain Pontife contient des éléments censurables sur le plan doctrinal, il est licite et peut être nécessaire de la critiquer, même s'il ne s'agit pas d'une erreur formelle, solennellement exprimée. C'est ce que firent saint Bruno de Segni contre Pascal II et les dominicains du XIV^e siècle contre Jean XXII. Ce ne sont pas eux qui se trompèrent, mais les papes de ces époques, qui de fait ont revu leurs positions avant de mourir.

Il convient en outre de souligner que ceux qui résistèrent avec le plus de fermeté au pape qui déviait de la foi furent précisément les plus ardents défenseurs de la suprématie de la papauté. Les prélats opportunistes et serviles de l'époque s'adaptèrent aux fluctuations des hommes et des événements, faisant passer la personne du pape devant le magistère de l'Église. Bruno de Segni, au contraire, comme d'autres champions de l'orthodoxie catholique, fit passer la foi de Pierre avant la personne de Pierre et reprit Pascal II avec la même respectueuse fermeté que Paul s'adressant à Pierre (Gal. 2, 11-14).

Dans son commentaire exégétique de Matthieu 16, 18, Bruno explique que le fondement de l'Église n'est pas Pierre, mais la foi chrétienne confessée par Pierre.



Le Christ affirme en effet qu'il édifiera son Église non sur la personne de Pierre, mais sur la foi que Pierre a manifestée en disant : « *Tu es le Christ, le Fils du Dieu* ». À cette profession de foi, Jésus répond : « *c'est sur cette pierre et sur cette foi que j'édifierai mon Église* » (Comment. in Matth., Pars III, cap. XVI, in PL, vol.

165, col. 213). L'Église, en élevant Bruno de Segni aux honneurs des autels, marqua d'un sceau sa doctrine et son comportement.

Roberto de Mattei
Courrier de Rome - décembre 2017
courrierderome.org

De la Religion

En ce début d'année, il est peut-être bon de revoir une vertu essentielle à notre vie chrétienne, la vertu de religion. Nous le ferons à partir de la petite somme théologique de Saint Thomas, par le Père Lebreton.

La religion, qui met l'homme en rapport avec Dieu, est une vertu une, distincte des autres, non théologale, mais morale, qui produit des actes extérieurs. - Comparaison de la religion et de la sainteté.

1.- La religion se rapporte-t-elle à Dieu seul ?

Cicéron définit très bien la religion : « *une vertu qui rend à la nature suprême le culte qui lui est dû.* » Quelle que soit l'origine du mot religion, que les uns font dériver de relire (relegere), d'autres de relier (religare), d'autres de réélire (reeligere), il est certain que la religion implique rapport à Dieu seul, dont nous devons sans cesse relire les divins enseignements, auquel nous devons principalement nous lier comme à notre principe indéfectible, et que, après le péché, nous devons réélire comme notre fin dernière, par le moyen de la foi.

La religion a deux sortes d'actes : les offrandes, les sacrifices, l'adoration et les autres pareils qui lui sont propres; puis ceux des autres vertus qu'elle commande pour la gloire de Dieu, selon cette parole de saint Jacques : « *La religion pure et sans tache devant Dieu, notre Père, c'est d'assister les orphelins, etc* » (1, 27.) Mais, comme le dit saint Augustin, elle désigne néanmoins dans « le sens rigoureux, le culte de Dieu, et non un culte quelconque; » celui que les Grecs appellent la Latrie lui appartient en propre.

2. - La religion est-elle une vertu ?

Tout acte bon revient à une vertu. Or, si c'est un acte bon de rendre à quelqu'un ce qu'on lui doit, la religion, dont le propre est de rendre à Dieu l'honneur qui lui est dû, est nécessairement une vertu.

3. - La religion est-elle une seule vertu ?

L'Apôtre a dit : « *Un seul Dieu, une seule foi.* » (Eph. IV, 5)

Les vertus ne se diversifiant que par l'idée diverse de leur objet, la religion, qui révère Dieu conçu sous une seule idée comme premier principe de la création et du gouvernement des êtres, ne forme évidemment qu'une seule vertu. Pour nous faire entendre cette vérité, Dieu lui-même a dit : « *Si je suis votre Père, où est l'honneur que vous me devez ?* » (Mal. I, 6.) C'est à un père, en effet, qu'il appartient de produire et de gouverner.

Les trois Personnes divines, qui sont un seul principe de la création et du gouvernement de l'univers, sont adorées par la seule et même vertu de religion ; car les



attributs divins, que nous connaissons sous des idées différentes, concourent dans leur ensemble à former la notion du premier principe: Dieu produit et gouverne tout par sa sagesse, par sa volonté, par sa puissance et par sa bonté. - Bien que la religion ait plusieurs sortes d'actes, elle n'en est pas moins une seule vertu par laquelle nous professons l'excellence suprême de la divinité et notre propre dépendance. - L'honneur rendu aux images ne diversifie ni l'idée du culte, ni la vertu de religion; on les vénère comme des représentations qui conduisent l'esprit au Dieu incarné.

4. - La religion est-elle une vertu spécialement distincte des autres vertus

L'honneur est dû à quelqu'un en raison de son excellence. - Dieu, qui a une excellence toute spéciale puisqu'il est infiniment élevé au-dessus de tous les êtres, a droit à un honneur particulier; car, même parmi les hommes, on rend des honneurs différents aux parents, aux magistrats et aux rois. La religion est donc une vertu particulière, spécialement distincte des autres vertus.

Cela ne veut pas dire qu'elle n'embrasse point les œuvres des autres vertus, elle commande, au contraire, à toutes celles qui ont pour but la gloire de Dieu, soit qu'elle les prescrive, soit qu'elle les produise.

5. - La religion est-elle une vertu théologale ?

Puisque la religion consiste à rendre à Dieu le culte qui lui est dû, il y a deux choses à considérer en elle : d'abord le culte, qui est son objet matériel; ensuite Dieu même, à qui le culte est offert. Elle n'atteint pas Dieu immédiatement comme la foi; elle produit seulement, pour l'honorer, des oblations, des sacrifices et d'autres actes semblables. Dieu est sa fin, mais non sa matière ou son objet. Comme elle concerne seulement les moyens de nous élever à Dieu, elle est une vertu morale et non une vertu théologale.

La religion est une vertu morale commandée par les vertus théologales (foi, espérance et charité) ; elle fait partie de la justice, vertu morale.

6. - La religion l'emporte-t-elle sur les autres vertus morales ?

Le Décalogue place au premier degré les préceptes

relatifs aux devoirs de la religion. Les moyens tirent leur bonté de leurs rapports avec la fin qu'on se propose ; plus ils l'atteignent de près, meilleurs ils sont. Or, parmi les vertus morales, qui toutes se rapportent à Dieu comme des moyens à une fin, la religion, dont le propre est de produire directement et immédiatement des œuvres en l'honneur de la divinité, approche de Dieu plus que les autres. Elle est conséquemment la plus excellente de toutes les vertus morales.

7. - La religion a-t-elle des actes extérieurs ?

David disait : « *Mon cœur et ma chair ont tressailli dans le Dieu vivant* » (Ps. LXXXIII, 3.)

Quand nous rendons à Dieu des honneurs et des hommages, ce n'est pas pour être utiles à sa gloire ; elle est telle, qu'aucune créature n'y saurait rien ajouter. Mais c'est que la perfection de notre âme consiste dans la soumission qui rend hommage à la majesté suprême ; car tout être est perfectionné par son union avec son supérieur, comme le corps l'est par l'âme, et l'air par la lumière. - Or, pour s'élever à Dieu, l'esprit humain a besoin du secours des choses sensibles, puisque, selon l'expression de l'Apôtre, « *les perfections invisibles de Dieu sont manifestées par ce qui a été fait.* » (Rom. I, 20.) Il faut, en conséquence, que l'homme se serve, dans le culte divin, de certaines choses corporelles qui l'aident à produire les actes spirituels par lesquels il doit s'unir à Dieu. Si donc la religion a pour opérations principales des actes intérieurs qui lui appartiennent essentiellement, elle a aussi pour opérations secondaires des

actes extérieurs en rapport avec les actes intérieurs.

Le Sauveur a voulu nous indiquer les actes principaux du culte en disant: « Dieu est esprit, et ceux qui l'adorent doivent l'adorer en esprit et en vérité. » (Jean, IV, 24.) - On offre les choses extérieures en signe des actes intérieurs et spirituels. « *Le sacrifice visible, dit saint Augustin, est le sacrement, c'est-à-dire, le signe sacré du sacrifice invisible.* »

8. - La religion est-elle la même chose que la sainteté ?

La pureté et la fermeté, voilà ce qui caractérise la sainteté : la pureté unit l'âme humaine à Dieu, après l'avoir dégagée de la souillure des choses inférieures ; la fermeté l'attache d'une manière inébranlable à son premier principe et à sa fin dernière, conformément à cette parole : « *Je suis certain que ni la vie ni la mort, rien ne me séparera de la charité de Dieu.* » (Rom. VIII, 38 et 39.)

Dès lors la sainteté peut se définir: l'état habituel d'une âme qui a voué à Dieu son existence et ses actes. Elle comprend, sans aucun doute, la religion ; mais elle en diffère rationnellement. La religion s'occupe spécialement des sacrifices et des oblations dont se compose le culte divin. La sainteté allant plus loin, rapporte à Dieu les actes des autres vertus et nous dispose au culte divin par la pratique des bonnes œuvres.

Petite somme théologique

Père Lebreton

I II Question 81..

Chronique du prieuré Notre-Dame de Fatima et de son école Saint-Rémi

Durant le mois de juin, nos trois élèves du CM2 ont participé à l'examen inter-écoles. Cet examen a été suivi par 184 candidats provenant de 29 écoles primaires du district de France de la Fraternité-Saint-Pie X. La moyenne générale de cet examen fut de 11,50 et la moyenne de l'école Saint-Rémi s'élève à 12,30. Cécile Philippon s'est placée à la 51^{ème} place, avec une moyenne générale de 13,83. Maylis Philippon fut classée à la 81^{ème} place, avec une moyenne générale de 12,31. Clément Félicité fut 111^{ème} de cet examen avec une moyenne de 10,75. Tous ces bons résultats furent le résultat du travail des élèves bien sûr, mais aussi de Mademoiselle Agnes Nancy, institutrice du CM, de Madame Blainville qui eut ces trois enfants pendant 3 ans, de Madame Guénamant et Madame Philippon qui enseignent respectivement la rédaction et l'histoire. Dans ces bons résultats, n'oublions pas non plus les mamans de ces élèves, qui nous font comprendre l'importance capitale de cette étroite collaboration de l'école et de la famille dans l'éducation et l'instruction des enfants. Le 6 septembre dernier, jour de la rentrée des classes, il fut remis à Cécile et Maylis Philippon, devant toute l'école réunie et tous les parents d'élèves, le diplôme bien mérité de ce concours inter-écoles. Nous leur souhaitons bon courage au cours Notre-Dame des Victoires à Le Hérie-la-Viéville.



Du 9 au 13 juillet, ...



... pour leur perfectionnement, Mesdemoiselles Elisabeth Ramé et Agnès Narcy ont participé à la session des institutrices organisée par le district de France de la Fraternité -Saint-Pie X au prieuré Notre-Dame du Pointet.



Du 22 au 26 août, ...



Le 22 août, ...



... à Brignoles, sœur Jeanne-Clothilde Richard, de la chapelle Notre-Dame des Victoire de Le Hérie, et sœur Madeleine-Sophie Sénéchal-Chevalier, de la chapelle Saint Bernard de Troyes, ont prononcé leur vœux perpétuels. Nous les assurons de nos prières pour leur fidélité.

... notre jeunesse du cercle Saint-Rémi, s'est promenée en Vendée, pour une activité cohésion. Le 22 août fut consacré à la visite de Saint-Laurent-sur-Sèvre, sur les pas de Saint Louis-Marie Grignon de Montfort. Les autres jours, était au programme le grand parc du Puy-du-Fou. La bonne ambiance était au rendez-vous.



Quelques dates à retenir



Chapelet Continu

(Reims)

Le Samedi

13 octobre

Messes dominicales & Jours de fêtes d'obligation

Reims (51)

Eglise
Notre Dame de France
8, rue Edmé Moreau
(09 54 00 86 29)

Confessions : 9h15
Messe : 10h00

Charleville (08)

chapelle Saint-Walfroy
20, rue de Clèves
(09 54 00 86 29)

Confessions : 9h30
Messe : 10h00

Troyes (10)

Chapelle Saint-Bernard
28, rue des Prés l'Evêque

Confessions : 17h30
Messe : 18h00

Saint Quentin (02)

Chapelle
de l'Immaculée Conception
38, rue des Patriotes
(03 23 61 27 72)

Confessions : 10h15
Messe : 10h45

Le Hérie la vieille (02)

Cours
Notre-Dame des Victoires
rue du Château
(03 23 61 00 83)

Confessions : 8h00
Messe : 8h30

Messes en Semaine

	LUN .	MAR .	MER .	JEU .	VEN .	SAM .
Reims		Confessions : 18h00 Messe : 18h30			Confessions : 18h00 Messe : 18h30	Confessions : 10h30 Messe : 11h00
Prunay	Messes : 7h15 11h15	Messe : 7h30	Messes : 7h15 11h15	Messes : 7h15 11h15	Messe : 7h15	

Attention : Ces horaires étant soumis à de possibles variations, il est préférable de consulter les annonces de la semaine ou de se renseigner par téléphone au 09 54 00 86 29. Merci de votre compréhension.

FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT PIE X
**Pèlerinage international
du Christ-Roi à Lourdes**
27, 28 et 29
octobre 2018
160^{ème}
anniversaire
des apparitions
Messe d'ouverture
le samedi 27 octobre à 14h30
à la basilique St Pie X

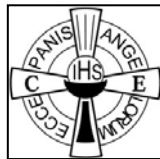
HÉBERGEMENT
christroilourdes@gmail.com
07.81.72.55.55
RENSEIGNEMENTS
École St Michel Garicoitz
05.59.65.70.05
64e.etcharry@fsspx.fr
INSCRIPTION MALADES
02.40.06.51.68

Intentions Croisades

Croisade
Eucharistique

Septembre 2018 :

La jeunesse et les écoles catholiques



Octobre 2018 :

Le respect de la vie

Novembre 2018 :

Les catholiques persécutés

Croisade
du Rosaire

Septembre 2018 :

Pour la sanctification des enfants et des jeunes

Octobre 2018 :

Pour la propagation de la foi



Tous les vendredis :

Pour la conversion des Musulmans